



PROBEOL 2T TR

Huile synthétique haut de gamme pour moteurs 2 temps.
Biodégradabilité >64% (norme OECD 301 B).

PERFORMANCES

Spécifications :

JASO FD (Haut niveau de détergence)
ISO-L-EGD

AVANTAGES

PROBEOL 2T TR est formulé à partir d'esters complexes biodégradables et d'un système d'additifs de haute performance qui améliore son pouvoir lubrifiant et sa résistance à l'oxydation.

Il est également détergent (propreté du moteur) et prolonge la vie du moteur.

Lubrifiant biodégradable, rejetant très peu de fumées à l'échappement et pratiquement sans cendres. Il a donné d'excellents résultats lors des essais sur moteurs 2 temps à injection directe.

UTILISATIONS

PROBEOL 2T TR a été développé pour tous les types de moteurs 2 temps à graissage séparé ou par mélange les plus exigeants, y compris ceux utilisant la nouvelle technologie d'injection directe.

PROBEOL 2 TR a passé avec succès le test HUSQVARNA 346 et a démontré d'excellentes performances lors des essais moteurs PIAGGIO HEXAGON et APRILIA DITECH SR50 (Injection Directe).

Produit coloré bleu pour déceler sa présence dans le carburant.

En cas de mélange, utilisation de 2% à 4% (selon les recommandations du constructeur).



PROBEOL 2T TR

Caractéristiques	Normes	Unités	Valeurs
Couleur	Visuel	-	Bleu
Viscosité à 40°C	ASTM D445	mm ² /s	44
Viscosité à 100°C	ASTM D445	mm ² /s	8.2
Indice de viscosité	NF T 60-136	-	161
Point d'écoulement	ASTM D97	°C	-42
Point d'éclair VO	ASTM D92	°C	224
Biodégradabilité	OECD 301 B	%	>64

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : II-115-N-1508
Date d'édition : 30/08/2016